

Flex Office rue Boutleux et 3^{ème} étage de FSD... la suite !

→ Faubourg Saint-Denis

Le 5^{ème} étage va être aménagé selon les principes directeurs qui ont été définis dans le cadre du flex office à VNF. Un taux de foisonnement de 80% est respecté et des benches de 4 personnes seront mis en place avec un maximum de 6 personnes par bureau. Les connectiques sont à étudier afin de pouvoir brancher facilement le matériel utilisé.

Une réunion de travail a eu lieu le 3 mai avec les personnels impactés afin de répondre aux besoins identifiés :

- Un espace de réunion équipé,
- Problématique du chauffage : des travaux pourraient débuter à la rentrée de septembre,
- Difficulté du réseau Wifi : remontée auprès de la DSIN,
- Réseau téléphonique incertain : en cours d'examen (apparemment résolu depuis).

Un affichage indiquant la nouvelle règle concernant la **restauration** est effectué, c'est-à-dire privilégier l'espace lab du 2^{ème} étage (un site équipe Teams est créé pour gérer sa disponibilité). Quand il n'est pas disponible, la cantine du 4^{ème} étage est alors accessible. L'espace restauration au sous-sol doit être repensé : il pourrait être utilisé en restauration ou en espace de travail.

Un travail sur la volumétrie des **archives** papier commencera le 26 juin en liaison avec la Division gouvernance. Un « cleaning days » est à effectuer cet été. Une élimination des archives du siège avec regroupement des cartons à Béthune est fixée les 22 et 23 juillet. Les archives déjà triées seront rapatriées 1^{ère} quinzaine de septembre.

VNF fait face à une absence du prestataire chargé notamment du contrôle de la climatisation qui ne se déplace plus depuis 2 mois sur le site.

La console de centralisation est hors service mais la **climatisation** est active dans chaque bureau. Le SPS fera le nécessaire afin de pouvoir gérer la climatisation sur l'ensemble du bâtiment. En attendant, une personne passe en revue les bureaux tous les soirs afin de l'arrêter.

Le plan de sobriété est à suivre ainsi que le coût des différents bâtiments et l'optimisation du taux d'occupation.

Aménagement du plateau R+5

Une concertation a eu lieu avec les personnels concernés, qui ont fait remonter leurs besoins. Une proposition de plan « à casser » a été présentée à l'ensemble des équipes le vendredi 28 juin, elle fera l'objet d'une réflexion durant cet été.

A ce stade, il est proposé d'aménager le plateau du 5^{ème} étage (126,90 m²) en 10 postes de travail, 1 salle de réunion (6 personnes), 1 bulle individuelle avec bureau assis/debout, 1 cabinet acoustique (4 personnes) avec visio, 1 salle réunion/silence (3 personnes), 1 espace support, 7 petites armoires, 1 grande armoire, 18 casiers.

Le planning prévisionnel est arrêté :

- 9 septembre : présentation et validation de l'implantation auprès du COCOR,
- 19 septembre : consultation de la CSSCTL,
- Début novembre 2024 : entrée possible dans les nouveaux espaces de travail.

Les représentants du personnel ont attiré l'attention sur le risque électro magnétique ; en effet une antenne Bouygues (changée d'orientation récemment pour obtenir un meilleur réseau) se trouve au-dessus du bâtiment.

Le médecin du travail va étudier la question mais a indiqué que le plus important est de respecter les normes et la réglementation.

La direction a précisé qu'une étude sur les ondes a été réalisée en 2019 par le cabinet Véritas. Elle montre que les relevés sont sous les normes. A la suite du passage en 5G et au changement d'orientations des antennes, des relevés complémentaires pourraient être réalisés.

Un risque lié au renouvellement d'air neuf sur le plateau a également été soulevé ainsi que la largeur des couloirs qui est à revoir pour répondre aux mesures de sécurité. Pour le renouvellement d'air, il serait possible d'y remédier en prévoyant de nouvelles prises d'air. **La direction** prend note de ces alertes.

→ Rue Boutleux

L'ensemble des concertations avec les directions de programme ont été faites et un retour est prévu auprès de la Directrice générale.

Une concertation sur l'espace de restauration est en cours (2 versions sont proposées : 36 ou 40 places assises). La présentation sera faite auprès du GSU et un sondage sera réalisé auprès de l'ensemble des personnels pour retenir l'une des deux versions. **Les représentants du personnel** ont précisé qu'un réfrigérateur pourra être rapatrié lorsque les personnels de la DEV intégreront le siège.

Ils ont également attiré l'attention sur un goulot d'étranglement au niveau de l'unique évier.

7 nouveaux embauchés intégreront la DRHM à compter de septembre : les représentants du personnel avaient alerté à plusieurs reprises la direction sur l'importance de prendre en compte le dimensionnement des équipes à court terme dans l'aménagement des locaux. La direction indique que des solutions seront apportées pour l'accueil de ces 7 personnes, sans communiquer les pistes envisagées. Elle souligne que les évolutions d'organisation à venir concernant les autres directions programmes sont prises en compte dans les projets d'aménagement.

Les plans seront mis en ligne sur le site Teams GSU.

La fin des travaux est prévue pour fin décembre 2025. Le planning prévisionnel prévoit les phases suivantes :

- R+2.
- R+1 (les personnels sont informés qu'ils devront intégrer le bâtiment situé chemin du halage pendant les travaux) entre décembre 2024 et janvier 2025. Le déménagement de la DJEF comptabilité aura lieu en février. Les nouveaux locaux seront disponibles en septembre 2025.
- Extension.
- Pavillon A, B, salle du CA.

Concernant les règles de stationnement, il est impossible de rétrocéder des places situées rue Willy Brandt. Par ailleurs, il est aujourd'hui impossible de savoir combien de places manquent réellement.

Les représentants du personnel ont soulevé le problème de l'emplacement vélo/moto et des places de parking reconverties en espace de stockage. Ils ont de nouveau demandé que soit réétudié l'élargissement du télétravail à 3 jours/semaine pour les personnels qui le souhaitent, comme prévu par l'instruction.

La direction a indiqué que la difficulté du stationnement a été évoqué lors du dernier GSU. La principale problématique est la forte présence sur site les lundi et mardi : les habitudes sont à changer.

Enfin, la direction souligne que les personnels de la DRHM et de la DCom qui le souhaitent pourront être équipés d'un casque de réduction de bruit active. Un RETEX sera organisé à la rentrée suite aux aménagements des services DCOM et DRHM.

Point sur les rapports d'activité de la médecine du travail privée/publique

→ Privée

Après avoir présenté son organisation interne, le médecin du travail a dressé le bilan 2023. 218 salariés de droit privé sont pris en charge dans le cadre de différents suivis (199 suivis individuels, 8 suivis individuels adaptés, 11 suivis individuels renforcés). Sur les 218 salariés, 83 visites ont eu lieu en 2023. Il est à noter que la mise en place du flex office ainsi que le manque d'effectifs dans certains services ont généré beaucoup d'anxiété.

Les échanges avec VNF ont concerné essentiellement les situations individuelles. Un ergonome est intervenu en tant que conseil dans le cadre du projet flex office. Le service santé propose différentes actions, dont l'accompagnement à la reconnaissance RQTH.

→ Publique

Sur les 58 agents suivis, 12 visites ont été réalisées en 2023. Le Dr Eglinger a participé à 2 CSSCT Centrale de VNF en 2023.

1^{er} semestre 2024 : déclarations d'incidents, d'accidents du travail et de services

4 accidents de trajet et 3 incidents de travail ont été relevés.

Interrogée par les **représentants du personnel** sur la fréquence de l'utilisation de la ligne d'écoute, **la direction** a indiqué qu'un bilan national est fait.

Les représentants du personnel ont relevé qu'un incident au siège a été provoqué par l'absence de signalisation au niveau d'une zone de stockage. **La direction** indique qu'une déclaration de sinistre explicative a été adressée auprès de son assureur pour étudier une éventuelle prise en charge du dommage subi.

Semaine de la sécurité routière

3 ateliers « test choc », « sensibilisation alcool », « geste 1ers secours » ont été organisés les 28 et 30 mai 2024. Une communication a été adressée aux personnels et un bilan sera présenté à la CSSCTL du 20 septembre.

L'organisateur de l'événement a été amené à relancer les personnels afin d'avoir un minimum de participants. **Les représentants du personnel** saluent l'action mise en place à VNF à cette occasion et ont émis l'idée d'organiser un forum sur différentes thématiques. Toutefois, ils relèvent l'importance que ces événements soient portés par la Direction générale et la ligne managériale afin d'inciter les personnels à participer à ces actions.

Visite du site FSD du 11 avril

Une visite du bâtiment FSD a été réalisée dans le cadre de la CSSCT. A cette occasion, des actions sont à mettre en place. Aussi, l'établissement rencontre actuellement des difficultés avec le prestataire chargé de la maintenance du site. Afin d'améliorer le suivi de ces actions, le tableau présenté aux représentants du personnel sera modifié.

Plan fortes chaleurs 2024

Certaines zones étant très exposées au soleil, il faut inviter les personnels à utiliser les zones plus fraîches (les endroits concernés sont identifiés). Des gourdes et gobelets ont été distribués et des boissons sont à disposition. La règle d'utilisation en cas de forte chaleur va être rappelée prochainement par mail aux personnels.

Certains endroits sont équipés de climatiseur. Pour le mois d'août la climatisation sera mise en place de façon raisonnée. Des films solaires seront posés l'année prochaine sur la partie ouest du bâtiment rue Boutleux.

A FSD, les salles de réunion seront climatisées uniquement à la demande. La température sera maintenue à 26°. Le lab, les 5^{ème} et 6^{ème} étage ne seront pas climatisés.

Economie de consommation en eau

L'utilisation de l'eau dans l'établissement sert principalement à la consommation et aux sanitaires. Des solutions sont en cours afin d'essayer de réduire davantage la consommation.

Points divers

→ Démarche Risques Psycho-sociaux (RPS)

Le diagnostic RPS va être déployé sur l'ensemble de l'établissement. Au siège, 8 ateliers animés par un binôme sont à mettre en place ainsi qu'un COFIL composé de :

- 2 personnels du SPS,
- 1 personnel de la DRHM,
- L'assistant de prévention,
- 1 ou 2 assistantes sociales,
- 1 personnel de la com,
- La secrétaire du CSSCTL.

L'idée est de recueillir 25 % de l'effectif à travers les ateliers (groupe de 12 personnes). La cible (niveau/encadrement) sera définie avec le COFIL pour observer une uniformité avec un panel représentatif de l'effectif total du siège.

Le prestataire Sémaphores sera présent au 1^{er} COFIL et assistera les binômes pour les 1ers ateliers, qui démarreront à partir de septembre pour une présentation des travaux fin décembre.

La prochaine réunion du CSSCTL est fixée au 20 septembre 2024

Vos représentants à la CSSCTL

TITULAIRES	SUPLÉANTS
Florence DEQUIRET	Rudy DELEURENCE
Isabelle TESTU	Antoine PROUTIERE
Farida SIAD	Guillaume MASSON
Pascal LESTIENNE	Cédric BOITELLE
Chrystèle GUEUDRE	Christelle COINTE
Sylvie BLONDEL	Kitry MONGANG
Cindy LEROY	Delphine DEBELVALET